ENJEUX ET TENDANCES D'ICI 2020 : CONTRIBUTION DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA AU SOMMET CANADIEN DES ARCHIVES

HERVÉ DÉRY a été nommé Bibliothécaire et archiviste du Canada par intérim en mai 2013. Depuis mars 2012, il occupait le poste de Sous-ministre adjoint au Secteur des politiques et de la collaboration en plus d'assumer le rôle de Secrétaire général à Bibliothèque et Archives Canada. Précédemment, il était à la Commission de la fonction publique du Canada (CFP). Avant de se joindre à la CFP en janvier 2009 comme Directeur général, Délégation et Responsabilisation, M. Déry était le directeur général de l'Évaluation et de l'Examen de la qualité à l'École de la fonction publique du Canada (ÉFPC). M. Déry est détenteur d'un baccalauréat et d'une maîtrise en sciences économiques de l'Université de Montréal et travaille au gouvernement fédéral depuis 1983. Il a amorcé sa carrière en recherche économique au ministère des Pêches et des Océans avant de poursuivre en évaluation de programmes et en vérification interne, d'abord au Bureau du contrôleur général du Canada, puis au ministère des Communications du Canada, à Industrie Canada, à Développement des ressources humaines Canada, à Santé Canada et à l'ÉFPC. M. Déry a également été directeur de la Planification stratégique et de la Gestion stratégique à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. M. Déry a aussi été président de la Section de la région de la capitale nationale de la Société canadienne d'évaluation et président de la Section de l'Outaouais de l'Association des économistes du Québec.

INTRODUCTION : INFRASTRUCTURE DU SAVOIR DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA ET DU CANADA

Depuis l'instauration de la division des Archives fédérales au sein du ministère de l'Agriculture en 1872, le gouvernement fédéral du Canada a fait preuve de détermination afin d'ériger et de soutenir l'infrastructure du savoir au Canada. En mettant en place diverses institutions – les Archives publiques du Canada (1912), la Bibliothèque nationale du Canada (1952 et 1953), les Archives nationales du Canada (1987) et, maintenant, Bibliothèque et Archives Canada (BAC) (2004), le gouvernement a montré sa détermination à jouer un rôle clé dans l'acquisition, la préservation et la diffusion du patrimoine documentaire canadien. Bien que cette histoire soit longue, elle est loin d'être monolithique. Au cours de leur histoire, les institutions dédiées au patrimoine documentaire national du Canada ont dû s'acclimater et s'adapter aux changements survenus dans le paysage social, culturel et économique du Canada, pour demeurer pertinentes et pour soutenir la communauté archivistique et servir la société canadienne.

Le contexte actuel ne fait pas exception. En effet, nous devons composer avec de nombreuses possibilités et difficultés stimulantes et néanmoins déconcertantes, notamment : un environnement de plus en plus numérique, la conjoncture financière, les attentes changeantes des Canadiens, que ce soit à l'égard de la responsabilisation ou des modèles de prestation de services, et la convergence des disciplines professionnelles telles que l'archivistique, la bibliothéconomie et le gestion de l'information. De plus, mentionnons la participation sans précédent du public à la création, à l'évaluation et à la préservation de l'information. Le présent document renferme un survol des moyens que l'on prend, en 2014, à BAC pour surmonter les défis et réagir aux tendances ayant cours dans la communauté archivistique, il fait également état de notre vision du rôle névralgique du patrimoine documentaire en tant qu'élément précieux de l'infrastructure du savoir au Canada et des mesures connexes. En dernier lieu, on y décrit la contribution future de BAC au plan directeur à l'appui de la mémoire collective du Canada à l'avenir.

BAC assume son rôle dans la communauté archivistique canadienne et dans la société canadienne conformément au préambule de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* (2004) [*Loi sur BAC*]. Son mandat repose sur quatre piliers :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures ;
- être une source de savoir permanent accessible à tous et qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada ;
- faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir ;
- représenter la mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

En d'autres mots, BAC repère, acquiert et préserve le patrimoine documentaire revêtant une importance pour la société canadienne et s'efforce de rendre ses collections accessibles au public. En outre, BAC est une institution investie d'un rôle de chef de file au sein de la communauté patrimoniale canadienne et de la responsabilité consistant à rendre compte aux citoyens du travail accompli par le gouvernement fédéral qu'ils ont élu démocratiquement. En ce qui a trait aux défis et aux possibilités auxquels sont exposées les institutions archivistiques à l'ère du numérique, une facette clé de l'approche de BAC est implicite dans ce mandat : il s'agit de l'intégration intellectuelle et organisationnelle du patrimoine documentaire publié et non publié.

Cette intégration remonte à 2004, lorsqu'on a fusionné la Bibliothèque nationale et les Archives nationales pour former Bibliothèque et Archives Canada. Outre le regroupement des collections, des services et du personnel des institutions antérieures pour réaliser des économies et pour mieux servir les Canadiens, ce changement a eu une incidence plus profonde : le mandat de la nouvelle organisation renfermait des principes sur le rôle que nous devons jouer afin de soutenir l'infrastructure du savoir au XXe siècle. Concrètement, cette infrastructure représente une collection regroupée, peaufinée et gérée sur une période 140 ans, comportant quelque 20 millions de livres, de périodiques, de journaux, de microformes, de textes littéraires et de publications gouvernementales. BAC possède environ 241 kilomètres linéaires de documents textuels provenant du gouvernement et du secteur privé et 28 millions de photographies datant des années 1850 jusqu'à aujourd'hui. Nous préservons aussi plus de 425 000 objets d'art documentaire, 400 000 enregistrements sonores et 150 000 enregistrements vidéo, et 90 000 productions cinématographiques. Colligée, cette collection documente tous les éléments de la société canadienne et de son histoire diversifiée qui revêtent une grande valeur ; en fait, il s'agit de la contribution unique de BAC au patrimoine documentaire du Canada dans son ensemble.

Sur le plan intellectuel, la fusion de 2004 s'est traduite par l'innovation dans notre façon de voir l'information, le savoir et le patrimoine du Canada et d'en parler. En rapprochant les structures respectives responsables des documents publiés et non publiés, BAC a conçu un espace à l'interne afin de s'attaquer à la myriade de défis que représentaient l'ère du numérique et le Web dynamique. Parmi les défis de taille, citons la fluidité de la frontière qui sépare les « documents » et les « publications », le cycle de vie qui se complexifie et les concepts subjectifs associés à l'authenticité, à la fiabilité et à la crédibilité.

En plus de chercher de nouvelles technologies afin de transformer les services, les métadonnées, les collections numériques et les systèmes des anciennes institutions, le regroupement sous-entendait d'autres changements. La

fusion survenue par suite d'un engagement pris lors du discours du Trône de 2002 dans les termes d'un « nouveau partenariat entre le gouvernement et les citoyens » et cette déclaration illustraient une reconnaissance accrue par l'institution du contexte de la fonction publique élargie dans lequel elle évolue.

Tant en qualité d'institution vouée au patrimoine documentaire qu'en qualité d'agence gouvernementale au sein de la fonction publique fédérale, BAC assume un ensemble de responsabilités bien particulier. Nos décisions relatives à l'évaluation, à l'acquisition et à la préservation du patrimoine documentaire ainsi que celles portant sur son accessibilité doivent être comprises et justifiables à la fois auprès des membres du Parlement et auprès des Canadiens. Les membres de notre personnel assument des rôles et des responsabilités professionnelles à deux volets : ils sont des fonctionnaires et des experts-conseils en matière de patrimoine documentaire. Heureusement, ces rôles sont complémentaires. Récemment, le greffier du Conseil privé a décrit sa vision d'une fonction publique robuste et efficace dans le document *Objectif 2020*, où il entrevoit une fonction publique très performante, ouverte à l'innovation, à la transformation et au renouvellement continu, reposant sur les principes directeurs suivants qui, de plus, renforceraient et appuieraient les activités menées par toutes les institutions dédiées au patrimoine documentaire :

- Un environnement axé sur l'ouverture et la collaboration qui mobilise les citoyens et les partenaires dans l'intérêt public ;
- Une approche pangouvernementale qui améliore la prestation des services et permet d'optimiser les ressources ;
- Un milieu de travail moderne qui utilise intelligemment les nouvelles technologies pour faciliter le réseautage, l'accès aux données et le service à la clientèle ;
- Un effectif compétent, confiant et très performant qui adopte de nouvelles méthodes de travail et qui met à contribution la diversité des talents pour répondre aux besoins en évolution du pays.

À BAC, nous sommes prêts à relever les défis qui se présentent aujourd'hui aux institutions dédiées au patrimoine documentaire. Ci-après des exemples précis des mesures prises par l'institution pour surmonter chacun de ces défis. Dans le présent document, nous abordons les trois piliers de nos activités : évaluation et acquisition de la collection, préservation de cette collection et accès au contenu. Puis, nous examinons comment nous tirons parti des relations de collaboration et des possibilités et expliquons comment l'organisation s'inspire d'un solide cadre de politique et d'initiatives opérationnelles novatrices pour adapter ses pratiques et mieux servir les Canadiens.

ÉVALUATION ET ACQUISITION DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE

Bon nombre des défis liés à l'évaluation et à l'acquisition à l'ère du numérique sont issus du volume phénoménal d'information produite et transmise au moyen des technologies numériques. La quantité d'information numérique générée double maintenant tous les deux ans, et l'adoption incessante de nouveaux outils électroniques ne fera qu'amplifier cette tendance. Outre cette information éphémère, les conceptions émergentes de la valeur documentaire, le nombre toujours croissant de créateurs et les défis inhérents à l'évaluation au sein de l'institution sont des évidences. En outre, les décisions doivent être largement appuyées par les clients et les intervenants, avoir un excellent « rapport qualité-prix », et contribuer concrètement à l'établissement de stratégies stables à long terme axées sur le développement des collections.

À BAC, nous savons que la production documentaire du Canada constituent un élément unique du patrimoine de notre pays. Ce patrimoine contribue à notre histoire collective et définit qui nous sommes en tant que Canadiens. Par conséquent, les stratégies d'évaluation et d'acquisition tracent la route à suivre à l'avenir afin de soutenir l'infrastructure du savoir du Canada. De fait, elles forment le plan directeur du patrimoine documentaire. Dans ce contexte, BAC a adopté un modèle cohérent et judicieux aux fins de l'évaluation et de l'acquisition qui nous permettra de répondre aux nouvelles exigences propres à l'ère du numérique tout en respectant notre mandat prescrit par la loi, les priorités gouvernementales et la portée de nos ressources. Forts d'une approche clairement définie, nous appliquerons nos méthodes d'acquisition avec souplesse et tirerons parti des occasions, comme des encans, de manière opportune et responsable. Nous pourrons expliquer aux Canadiens dans quelle mesure nos décisions relatives à

l'évaluation et à l'acquisition nous permettent de remplir notre mandat qui consiste à préserver le patrimoine documentaire du Canada.

Conformément à ce cadre de politique, BAC se doit, à l'égard des Canadiens, d'optimiser la valeur de ses collections. Nous nous sommes engagés à faire preuve de transparence dans le cadre des activités d'évaluation et d'acquisition. Ces activités adhèrent aux principes suivants :

- *Holistique* : BAC documente la société canadienne en s'inspirant d'une perspective pansociétale et procède en permanence à des analyses exhaustives de la société canadienne afin de guider les activités d'évaluation et d'acquisition.
- *Représentativité* : BAC repère les réseaux d'acteurs sociaux, les sources d'influence et les ressources documentaires qui illustrent bien la société canadienne et qui la documentent grâce à une analyse uniforme basée sur la théorie sociale.
- *Collaboration* : BAC cherche à conclure des accords de collaboration afin de partager la responsabilité de l'évaluation, de l'acquisition et de la préservation à long terme du patrimoine documentaire du Canada d'importance nationale.
- *Responsabilité et orientation opérationnelle* : Les décisions que nous prenons à BAC en matière d'évaluation et d'acquisition sont fondées sur des éléments de preuve, elles sont transparentes et documentées.

BAC est investi d'un vaste mandat, prescrit par la loi, lui permettant de procéder à des acquisitions, que ce soit à titre discrétionnaire ou non discrétionnaire. Cela dit et compte tenu de notre rôle dans l'évaluation et l'acquisition de documents, qu'ils aient été publiés ou non, et de la littérature « grise », BAC applique ces principes d'évaluation et d'acquisition avec dynamisme afin de créer une collection qui soit pertinente et cohérente. En ce qui a trait aux acquisitions à titre non discrétionnaire – comme le dépôt légal –, nous tentons de tirer pleinement parti des technologies afin de mieux gérer le déroulement des activités et de surmonter certains défis, comme le changement de la définition d'une publication et la croissance des formats numériques. Nous cherchons ensuite à complémenter cette importante source de patrimoine documentaire en procédant à des acquisitions à titre non discrétionnaire. Cette année, par exemple, outre les quelque 84 000 titres publiés acquis au moyen du dépôt légal, on nous a également donné au-delà de 1 800 titres, nous en avons acheté 130 et avons ajouté presque 15 000 thèses et 60 rapports de recherche sur l'opinion publique en format numérique.

Nous adoptons une approche similaire pour l'évaluation et l'acquisition de ressources documentaires non publiées. En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, nous devons acquérir des documents tant auprès du gouvernement du Canada que de ses ministères. Pour ce faire, nous délivrons régulièrement des autorisations de disposition aux ministères. En 2013, BAC a approuvé sept nouvelles autorisations de disposition, y compris celle visant le ministère des Ressources naturelles, le Bureau du vérificateur général du Canada, et la Commission nationale des libérations conditionnelles. En vertu d'autorisations de disposition existantes, nous avons également récupéré plus de 6 100 mètres linéaires de documents textuels et 31 100 articles dans des formats spécialisés. En ce qui a trait aux ressources documentaires numériques, BAC a aussi entrepris un moissonnage majeur des sites web du gouvernement fédéral (« .gc.ca ») avant que l'initiative de consolidation de tous les sites ne soit amorcée et que l'exercice de restructuration planifié ne soit chose faite. De surcroît, en ce qui concerne l'information gouvernementale, BAC ne s'en tient pas qu'à l'évaluation et à l'acquisition, nous fournissons aussi du soutien, de l'orientation et de la formation aux ministères relativement à la tenue des documents et aux pratiques exemplaires en matière de gestion de l'information. Ce faisant, BAC a peaufiné 14 outils génériques d'évaluation (OGE) qui aideront les clients à tenir leurs dossiers adéquatement, ce qui assurera que les documents historiques sont bien gérés en vue d'une acquisition ultérieure par BAC. Nous travaillons également avec d'autres institutions afin de soutenir la mise en œuvre de la *Directive sur la tenue de documents* (2009) du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Nous tentons activement d'ajouter à l'ensemble des ressources documentaires du gouvernement du patrimoine documentaire revêtant de l'importance, obtenu à titre discrétionnaire et provenant de sources non gouvernementales. Notre nouvelle approche stratégique nous permet de mener des activités plus holistiques et horizontales, en prenant des décisions relatives à l'évaluation à la lumière de recommandations liées à d'autres acquisitions. En plus, nous nous sommes affairés

à élaborer et à mettre en œuvre des approches visant à repérer et à acquérir des documents revêtant un intérêt national pour les Canadiens de manière proactive et en temps opportun, et ce, peu importe leur format et leur source, y compris des méthodes pour acquérir des documents numériques contemporains. La mise à l'essai et le peaufinage de cette méthode figurent parmi les priorités à BAC, car nous savons que si nous ne parvenons pas à saisir le contenu d'aujourd'hui, nous risquons qu'il soit perdu à jamais. À titre d'exemple de nos récents succès dans ce domaine, mentionnons notre acquisition de documents liés au projet de pipeline Keystone XL.

De façon plus générale, nous avons mis nos stratégies de développement des collections en application dans des structures organisationnelles et des processus administratifs qui tirent parti de l'expertise des travailleurs dans des équipes multidisciplinaires ; ce faisant, nous étayons nos décisions relatives à l'évaluation et rehaussons la cohérence de la collection. Nous renforçons cette cohérence au moyen de réévaluations stratégiques et en réduisant l'arriéré. De plus, BAC vérifie si les éléments du patrimoine documentaire conviennent bel et bien à l'institution, ou s'il est préférable qu'ils soient gardés ailleurs au Canada. Cette année finacière seulement, en combinant l'orientation de la politique et l'efficacité opérationnelle, BAC a renforcé l'infrastructure du savoir du Canada en ajoutant plus de 100 000 documents publiés et au-delà de 190 mètres de documents textuels provenant du secteur privé. Nous avons accueilli dix nouvelles collections de Canadiens d'importance et avons délivré à divers donateurs des reçus à des fins fiscales pour une valeur excédant 2,1 millions de dollars. À la fin de l'année dernière, BAC a acquis la première version complète et autorisée de la Bible à être publiée au Canada. À l'été 2013, BAC a acquis la collection de Sir John Coape Sherbrooke, la collection la plus importante et la plus exhaustive de documents ayant trait à la guerre de 1812. En décembre 2013, BAC a acquis un journal à valeur historique relatant le siège de Louisbourg en 1758.

INTENDANCE DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE

En ce qui a trait à la préservation et à l'intendance à l'ère du numérique, BAC est exposé à des défis qui sont le lot de l'ensemble de la communauté du patrimoine documentaire. Comment déterminer le stockage numérique optimal, compte tenu de la vitesse incroyable à laquelle le concept même de « stockage » évolue ? Comment pouvons-nous tracer des modèles de financement durables et à long terme à la lumière de la complexité croissante de l'infrastructure qui devient désuète toujours plus rapidement ? Alors que l'« infrastructure » prend de plus en plus la forme virtuelle et que tous – la société civile, le gouvernement et l'industrie – se tournent vers des services infonuagiques comme espaces logiques pour préserver du contenu, les gardiens du patrimoine documentaire sont aux prises non seulement avec des complications techniques, mais aussi avec des questions d'ordre intellectuel liées aux concepts d'authenticité, de fiabilité et de crédibilité. Ces modèles virtuels partagés suscitent aussi des questions complexes sur la propriété et les droits d'accès aux documents numériques.

À BAC, ces mêmes défis existent compte tenu de notre vaste collection de documents sauvegardés dans une panoplie de formats, tant analogiques que numériques. Tandis que nos principales fonctions consistent à assurer l'intégrité et l'authenticité de nos ressources, il est aussi évident que notre rôle d'intendance doit dépasser les installations matérielles et les collections de sorte que nous puissions découvrir les nouvelles approches qui sont requises à l'ère du numérique et en tirer parti ; cela comprend notamment les approches visant la collaboration dans le but de gérer et de préserver le patrimoine documentaire canadien.

Ce rôle plus expansif nécessite aussi que nous suivions de près les ressources documentaires à valeur continue provenant des institutions gouvernementales et que nous fassions la promotion d'une saine intendance du patrimoine documentaire gardé par d'autres institutions. En conséquence, l'approche de BAC relative à l'intendance s'adapte selon que l'institution a la garde, la possession ou la responsabilité du patrimoine documentaire, et aussi s'il s'agit d'une propriété de l'État ou non. Tout comme dans le cas de nos activités d'évaluation et d'acquisition, BAC a élaboré un cadre de politique en guise de fondement de notre approche eu égard à ces divers défis en matière d'intendance. Nous tendons vers un équilibre raisonnable entre la préservation du patrimoine documentaire et l'accessibilité du patrimoine documentaire pour les Canadiens tout en respectant les principes suivants :

- *Fiabilité* : BAC mérite la confiance du public en veillant sans cesse à ce que toutes ses collections soient pertinentes pour les Canadiens, et à ce qu'elles soient accessibles, utilisées et reconnues comme authentiques au fil du temps.

- *Pérennité* : BAC prend des décisions judicieuses en matière d'acquisition, d'accès et de préservation qui sont fondées sur les exigences anticipées liées à la préservation à long terme des collections.
- *Collaboration* : BAC collabore avec d'autres à la gestion et à la préservation du patrimoine documentaire canadien, et contribue à la mise en place d'une saine intendance du patrimoine documentaire au Canada.

BAC voit à l'application de ces principes liés à l'intendance de manière concrète. D'abord, nous faisons état de notre engagement envers la préservation numérique à long terme en allant de l'avant avec un programme lié au dépôt numérique fiable (DNF). Au cours des prochains mois, nous continuerons de nous concentrer sur la gouvernance, l'architecture et la planification du DNF, y compris la mise au point d'une stratégie de collaboration nationale, la participation à un groupe consultatif et l'évaluation des lacunes en regard des critères du *Trustworthy Repositories Audit and Certification* (TRAC). En fait, en raison de l'importance croissante de la collaboration et de l'innovation dans le domaine de la préservation numérique, un des facteurs déterminants du succès pour BAC sera la mobilisation de la communauté dans tous les aspects du projet, notamment la technologie, les politiques, les normes et les procédures.

De plus, BAC a investi dans de nouvelles installations qui sont conformes aux pratiques exemplaires reconnues dans le monde en matière de stockage haute densité. À ce jour, toutes les collections du patrimoine documentaire devant être transportées vers la nouvelle installation pour l'entreposage de la collection (IEC) ont été préparées, et environ la moitié ont été déplacés. Le projet comprend le transfert de 1,1 million d'états de service militaire de la Seconde Guerre mondiale, pour lesquels on note deux avantages marqués : l'amélioration des conditions matérielles aux fins de la préservation des dossiers et une plus grande accessibilité pour les clients. Grâce à notre initiative liée à l'IEC, BAC a regroupé ses biens immobiliers et a amélioré ses pratiques d'intendance en libérant quatre installations en location.

En outre, BAC a investi dans plusieurs projets clés visant la numérisation et la migration. Nous avons élaboré une stratégie et un plan d'action, afin de procéder à la migration des collections archivistiques numériques sauvegardées sur des supports physiques désuets. Nous avons transféré environ 40 000 fichiers durant cet exercice financier. Nous procédons également à la migration de la documentation audiovisuelle à risque vers des formats numériques. Les enregistrements sur sept différents formats audio et vidéo ont été transférés, et des travaux sont en cours dans le cas de six autres formats. BAC a fait migrer 14 726 heures d'enregistrements audiovisuels vers des formats numériques au cours du présent exercice financier, et environ 65 000 heures depuis le début du projet. BAC a préparé une série de rapports intitulés *État des fonds documentaires* pour fournir un aperçu de l'état des collections analogiques et numériques de BAC. Nous avons mis ces rapports dans notre site Web en conformité avec notre responsabilité envers le public, afin de présenter les défis liés à la préservation de ces collections, et de décrire les étapes que BAC doit franchir en vue de surmonter ces défis.

ACCÈS AU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE

L'ère du numérique génère, pour les institutions dédiées au patrimoine documentaire, d'innombrables possibilités susceptibles de contribuer à une infrastructure robuste du savoir. En ce qui a trait à l'accessibilité, l'avenir de la communauté archivistique est dépendant des tendances en matière de démocratisation, d'ouverture et d'horizontalité. L'accès à tous les types et formats du savoir a été rapidement facilité grâce à une combinaison appropriée de facteurs technologiques, sociologiques et économiques. Les connexions à Internet haute vitesse et les outils du Web 2.0 ont grandement favorisé l'accès des utilisateurs à l'information, et ont permis d'accroître nettement la culture numérique et l'émergence d'« internautes » plus enclins au partage. De plus, la participation aux communautés d'internautes et aux expériences connexes ont servi de catalyseurs à ces tendances. Cet immense potentiel a eu pour incidence de transformer rapidement et de manière notable les attentes, les intérêts et les besoins des Canadiens. Dotés de systèmes de technologie de l'information mobiles, les Canadiens cherchent à consulter certains contenus qui les intéressent ; ce virage sous-entend que l'on s'attend à ce que *tout* le contenu soit non seulement disponible en format numérique, mais qu'il le soit sur-le-champ. Les utilisateurs veulent des institutions de mémoire qui s'adaptent aux nouvelles technologies et qui donnent un accès aux collections au moyen d'applications mobiles novatrices et dynamiques et de réseaux de médias sociaux.

Devant des possibilités qui n'ont de limite que les budgets, les institutions dédiées au patrimoine documentaire doivent trouver des solutions à la fois novatrices et rentables pour optimiser l'accès aux collections. La réponse la plus évidente est les projets de numérisation ciblée et d'indexation. Au cours des 24 derniers mois, BAC et ses partenaires numériseront et mettront en ligne environ 75 millions de nouvelles pages de patrimoine documentaire. Outre l'intégration de ce contenu dans notre site Web, nous avons aussi travaillé en vue d'optimiser l'accès au moyen d'une vaste gamme d'outils de diffusion du Web 2.0, comme les blogues, les balados, Flickr, Facebook et Twitter. Le site Flickr de BAC est actuellement consulté plus de 100 000 fois par mois et on cumule au-delà de 1,5 million de visites depuis 2008. Parmi les autres priorités en cours dans le domaine de la numérisation, précisons la *Gazette du Canada*, les décrets en conseil et la migration de la collection de microformes.

Bien que la numérisation systématique soit sans contredit un outil puissant pour soutenir une infrastructure du savoir particulièrement robuste, il demeure néanmoins essentiel d'avoir en place un cadre de politique solide, des principes et des priorités. Le modèle de gestion de BAC est basé sur une position de principe selon laquelle nos collections documentaires sont une ressource nationale importante qui devrait être accessible à tous les Canadiens. Nous nous efforçons de donner l'accès à toutes nos collections en conformité avec les principes suivants :

- *Découvert* : BAC s'assure que ses collections peuvent être découvertes ;
- *Disponible* : BAC rend ses collections disponibles dès que possible ;
- *Accessible* : BAC travaille de manière proactive afin de s'assurer que ses collections sont aussi accessibles que possible, y compris pour les personnes handicapées ;
- *Coopératif* : BAC travaille au sein du gouvernement du Canada ainsi qu'avec des intervenants et des partenaires afin d'améliorer l'accès.

En pratique, cela signifie que BAC a entrepris de nombreuses initiatives afin d'accroître et de faciliter l'accès aux collections en se servant de ces principes en guise de leviers. Au chapitre de la découverte des collections, par exemple, la Division du service de référence continue de jouer un rôle clé dans la détermination des moyens à prendre pour que les Canadiens accèdent aux collections de BAC. Il est maintenant possible de prendre des rendez-vous sur Skype. BAC a effectué, cette année seulement, plus de 60 000 recherches documentaires. Nous soutenons aussi la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) dans des domaines spécialisés et fournissons des services de référence et de consultation afin de faciliter la recherche et la récupération de documents pertinents. Nous nous affairons à informer les gens sur les collections de BAC au moyen des médias sociaux. À titre d'exemple, le blogue de BAC a été visité plus de 150 000 fois.

La gestion des métadonnées et une description précise et utile sont des éléments déterminants pour faciliter la découverte des collections. Pour ce faire, BAC a mis à jour des ressources en ligne et en a élaboré de nouvelles, y compris des guides de recherche sur le patrimoine autochtone qui offrent des renseignements historiques et géographiques sur des bandes indiennes, des communautés et des traités. Actuellement, nous révisons et améliorons le Catalogue collectif national de sorte que cette base de données renfermant plus de 25 millions de fiches bibliographiques tirera profit des nouvelles percées technologiques et saura répondre parfaitement aux besoins des clients. Nous cherchons également des solutions pour relier les fonds et les collections, et doter le dépôt numérique fiable d'une plateforme de recherche intégrée et intuitive.

Dans la mesure du possible, BAC s'efforce d'utiliser ses relations avec divers intervenants et partenaires – tant du secteur public que privé – pour optimiser l'accès à ses collections. En ce qui a trait aux initiatives de numérisation, par exemple, plus de deux millions d'images ont été numérisées à l'externe cette année, la plupart ayant été effectuées dans le cadre d'un partenariat de numérisation de microfilms avec Canadiana.org. De plus, les mouvements en faveur de la transparence dans l'administration gouvernementale et de l'accès aux données au Canada démontrent, en général, que le gouvernement, la société civile et l'industrie collaborent afin de rendre disponible les ressources documentaires produites par les institutions publiques accessibles, sous forme lisible par ordinateur. Pour atteindre cet objectif, BAC rend disponibles des ensembles de données clés sur le portail Donnees.gc.ca, que sont : le Thésaurus des sujets de base du gouvernement du Canada ; les Cartes, les Cartes et plans du Canada ; Soldats de la Première

Guerre mondiale (CEC); les Demandes de terres du Bas-Canada (1626 1865); les Concessions des terres de l'Ouest canadien (1870 1930), et les Demandes de terres du Haut-Canada (1763 1865).

Pour optimiser l'accès à la collection, la collaboration dépasse le domaine numérique. En appui au principe de la *disponibilité*, BAC tente activement de réduire et d'éliminer toute restriction légale et exigence réglementaire susceptibles d'être associées aux documents. Pour ce faire, nous travaillons en étroite collaboration avec des donateurs privés et des clients gouvernementaux afin de recevoir du patrimoine documentaire sans restriction à l'accès, autant que possible, et nous procédons également à l'examen en bloc d'anciens documents précédemment transférés et assujettis à des restrictions. À ce jour, l'initiative a permis de rendre 7,22 millions de pages de dossiers du gouvernement accessibles au public, et les travaux se poursuivent toujours. BAC a aussi conclu des partenariats avec des galeries et des musées partout au Canada afin d'accroître l'accès aux documents originaux de patrimoine documentaire, dans leur forme analogue, de façon rentable.

En plus, BAC utilise de plus en plus les murs d'autres institutions afin de rendre les expositions plus accessibles. Cette année, BAC a signé plus de 20 accords avec une douzaine d'institutions différentes, comportant des prêts de un à près de deux cent objets. L'exposition de BAC, *Volte face*, est présentée à différents endroits au Canada. À l'automne 2013, l'ancien Musée canadien des civilisations a accueilli une exposition relatant la proclamation royale de 1763, prêtée par BAC. Cette initiative était le fruit d'une concertation du musée, de BAC et du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Plus tôt cette année, BAC a travaillé de concert avec le lieutenant-gouverneur de l'Ontario dans le but d'exposer à Queen's Park les portraits d'éminents Ontariens tels que Mary Pickford, Oscar Peterson et Tom Longboat. Récemment, nous avons aussi prêté des documents et avons contribué à des expositions au Musée canadien de la guerre et au Musée des beaux-arts du Canada, en plus de soutenir des activités régionales comme celles tenues au Musée des beaux-arts de Winnipeg, au Elgin County Museum et au London Museum. En dernier lieu, plus tôt cette année, BAC a collaboré avec Citoyenneté et Immigration Canada afin de réaliser un guide de recherche en lien avec les collections que possède BAC sur l'holocauste.

COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES ET DES INTERVENANTS

Comme nous l'avons démontré au moyen de ces exemples, lorsqu'on combine les activités liées à l'accès et les relations avec les intervenants, on obtient un outil très puissant BAC travaille sans relâche afin de tirer pleinement parti de ces possibilités dans l'intérêt du public. Puisque nous reconnaissons le rôle central que jouent les partenariats et la collaboration dans le maintien d'une infrastructure du savoir robuste, BAC collabore – de manière officielle et officieuse – dans tous ses secteurs d'activités. Dans la mesure du possible, nous adoptons une structure de travail horizontale, non seulement lorsque nous rendons les collections accessibles, mais aussi lors des activités d'évaluation, d'acquisition et de préservation, ainsi que lorsque nous contribuons à rehausser la gestion du patrimoine documentaire à l'échelle nationale et internationale. En fait, la collaboration n'est pas un luxe, mais plutôt une nécessité. En effet, dans la conjoncture financière actuelle, il est impossible de s'isoler, et tous les membres de la communauté du patrimoine documentaire doivent travailler de concert et faire preuve de créativité afin de s'assurer que l'on acquiert le patrimoine documentaire canadien, qu'on le préserve et qu'on le met à la disposition de tous.

En réponse à cet impératif croissant, BAC a pris des engagements stratégiques avec de nombreux intervenants et partenaires. Lorsque nous analysons de tels accords, nous recherchons des relations qui nous permettront de rehausser notre capacité à fournir des services à nos clients et à rendre nos installations et collections accessibles. Nous avons remplacé les initiatives multilatérales par des ententes bilatérales, ciblé des projets stratégiques, tout en continuant de privilégier le soutien de nos partenaires dans les communautés de bibliothèques et d'archives et dans les milieux de l'enseignement. Mentionnons certains exemples récents de projets de collaboration avec le milieu de l'enseignement, comme *Editing Modernism in Canada* (EMiC), un regroupement en ligne du savoir qui se penche sur la littérature moderne au Canada, et *Peel's Prairie Provinces*, une ressource numérique hébergée par l'Université de l'Alberta qui tire parti de l'expertise sur l'histoire de l'Ouest canadien répartie dans le pays.

De plus, BAC continue de travailler avec les communautés de pratique et les universités, échange avec celles-ci sur des enjeux stratégiques et des préoccupations liées à la recherche et définit les compétences qui seront

nécessaires demain pour gérer le patrimoine documentaire. Ces engagements se traduisent par des avantages tangibles pour les Canadiens. Par exemple, BAC tente actuellement d'améliorer les descriptions en consultant des communautés professionnelles et des intervenants dans le but de moderniser les fonctionnalités de notre catalogue. Nous étudions aussi d'autres possibilités de collaboration novatrices, notamment en demandant l'aide des clients par l'entremise de l'externalisation ouverte. Nos collections sont plus faciles à découvrir et à consulter grâce aux utilisateurs des services de BAC et aux projets sur la description comme *Un visage, un nom*. Dans le cadre de ce projet, nous avons collaboré avec des peuples autochtones des Territoires du Nord du Canada, afin de fournir des renseignements personnels sur des Inuits dépeints dans certaines collections photographiques de BAC. Quant au projet *Visages de guerre*, nous avons alors invité les Canadiens à commenter 200 000 photographies numérisées prises par les photographes officiels du ministère de la Défense nationale entre 1939 et 1945. Alors que l'externalisation ouverte suscite des questions bien légitimes au sein des institutions dédiées au patrimoine documentaire, BAC tend à atténuer ces problèmes en se tenant au courant des diverses stratégies et pratiques exemplaires utilisées par d'autres bibliothèques et archives afin de régler ces problèmes. Ce faisant, nous confions la même tâche de transcription à plus d'un bénévole, nous encourageons la communauté de modération à relever les ajouts sujets à caution et nous conservons le droit de « supprimer » les transcriptions si un acte de vandalisme est commis.

La recherche de solutions viables et novatrices à ces défis est impérative, car les modèles traditionnels dans le domaine de la publication deviennent de plus en plus démocratiques et axés sur la collaboration. Pour ce faire, il faut passer d'un modèle de gestion basé sur les auteurs, les éditeurs et les lecteurs à un modèle fondé sur une combinaison interactive d'auteurs et de citoyens éditeurs. Guidées par une attitude axée sur le client, de nouvelles approches de prestation des services en collaboration émergent. Les institutions culturelles établissent des partenariats avec des créateurs versés en technologie – qu'il s'agisse de membres du public, d'experts en la matière ou d'autres parties intéressées – afin de rendre leurs collections accessibles au moyen de plusieurs voies de communication. Nous avons amélioré notre prestation de services grâce à des partenariats avec Ancestry.ca, Canadiana.org et la Royal Geographical Society. Nos accords avec Ancestry.ca et Canadiana.org comprennent la numérisation et l'indexation de certains éléments des collections de BAC. Avec Canadiana.org, nous avons concentré notre attention sur la numérisation et l'indexation de la collection archivistique de microfilms de BAC, qui n'était auparavant disponible que sur place ou par un prêt entre bibliothèques. BAC travaille maintenant avec le réseau de bibliothèques pancanadien de Canadiana.org afin de rendre ces collections accessibles en ligne. L'accord de longue date entre BAC et la Royal Geographical Society soutient une gamme d'activités de collaboration. Enn octobre 2013, par exemple, le magazine *Canadian Geographic* a publié la carte de 1763 du fleuve Saint-Laurent du général James Murray.

CONCLUSION

Au cours des dernières années, BAC a su tirer parti de la croissance fulgurante des technologies numériques pour remplir son mandat. Bien que nous ne soyons pas à l'abri des défis que représente l'ère du numérique, nous avons réussi au cours de la dernière année à mettre en œuvre une approche holistique afin de surmonter ces défis, et ce, dans tous nos piliers d'activités. En matière d'évaluation et d'acquisition, nous avons mis en œuvre de nouveaux processus décisionnels et un mécanisme d'acquisition axé sur la collaboration et nous nous sommes efforcés de diffuser l'information sur nos nouvelles acquisitions. Nous avons également fait des progrès dans l'acquisition de documents sur le Web et nous sommes attelé à la tâche de réduire notre arriéré. Quant à la préservation, nous peaufinons notre modèle de dépôt numérique fiable et mettons au point le cycle de gestion des collections analogiques. Nous avons numérisé et mis en ligne des documents revêtant un immense intérêt chez les Canadiens et nous avons fourni le plus de descriptions possible afin d'accroître l'accessibilité de ces documents. En dernier lieu, dans l'ensemble de ces secteurs d'activités, nous avons activement cherché à tirer parti des partenariats et des accords de collaboration.

BAC continue de s'adapter à la nouvelle société numérique dans laquelle nous évoluons et compte bien travailler de concert avec la communauté du patrimoine documentaire afin de trouver des solutions créatives et dynamiques aux enjeux et aux tendances des années à venir. Forts de notre collection qui est considérée comme étant un trésor national et la première collection de Canadiana dans le monde, nous avons pour objectif d'être

une source de fierté pour le Canada et les Canadiens. En conformité avec les énoncés d'*Objectif 2020* du greffier du Conseil privé, nous nous efforçons d'être une institution transparente, pertinente, branchée et significative pour les Canadiens en nouant des relations et en mettant le patrimoine documentaire à portée de leurs mains. Nous veillons à nous doter d'un effectif très efficace, qui n'a rien à envier en matière des compétences, de l'expertise et de l'engagement en faveur de l'excellence afin de nous acquitter de notre mandat et de servir les Canadiens. En dernier lieu, nous nous efforçons de fournir à notre personnel les outils, la technologie, la culture de gestion et les priorités appropriés de manière à ce qu'ils soient productifs et novateurs. Ce faisant, BAC veut que les Canadiens découvrent leur patrimoine documentaire, y accèdent et le mettent à profit au moment et à l'endroit qui leur convient.

Notre institution est prête à relever les défis et à tirer parti des possibilités qui accompagnent l'environnement numérique. Elle s'acquittera de son mandat en multipliant les efforts de collaboration, en les combinant avec ceux d'autres institutions dédiées au patrimoine et en étendant ses partenariats de manière à améliorer sans cesse l'excellence des services offerts à tous les Canadiens. En outre, le mandat législatif de BAC vise à soutenir le développement des communautés du patrimoine documentaire du Canada et nous allons continuer à le faire en collaboration avec les associations et les autres organisations d'une manière qui respecte la situation de BAC dans le contexte fédéral. Ces communautés offrent des perspectives complémentaires importantes pour répondre à notre mandat. À cette fin, BAC a rencontré des organisations du secteur du patrimoine documentaire et d'autres partenaires clés. Suite à ces rencontres, un certain nombre de priorités ont émergé dont la collaboration sur le DNF, le partage de stratégies de numérisation, la coopération pour les préparatifs du 150e anniversaire de la Confédération, et la possibilité de travailler ensemble sur le développement des compétences professionnelles. BAC considère que le Sommet des archives est un événement important et est l'occasion de mieux comprendre les besoins de la communauté du patrimoine documentaire. C'est l'opportunité d'échanger des idées sur des questions et des initiatives communes pour soutenir l'avenir de l'infrastructure du savoir du Canada.